

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE POISSY

Correspondant : M. Frédéric BERNARD, Maire, Services de la Commande Publique - Marchés Publics, Place de la République - BP 3081, 78303 Poissy Cedex, tél. : 01 39 22 56 57, télécopieur : 01 39 28 56 58, courriel : commandepublique@ville-poissy.fr, adresse internet : <http://www.eu-supply.com/poissy.asp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Location et installation d'une patinoire mobile et synthétique pour la ville de Poissy

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92000000

Lieu de livraison : Place de la République, 78303 Poissy

Code NUTS : FR103

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de prévoir des prestations optionnelles qui seront précisées dans le règlement de consultation.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché à bons de commandes (article 77 du Code des Marchés Publics) : 40 000 et 110 000 euros (H.T.).

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 05 décembre 2009

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement : ressources propres et courantes de fonctionnement.

Paiement : délai global de paiement à 40 jours par virement administratif en application de l'article 98 du CMP et du décret n° 2008-1355 du 19/12/2008. Ce délai sera porté à 35 jours à compter du 1er janvier 2010; Les prix sont fermes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le règlement de la consultation précisera que la forme du groupement choisie par le pouvoir adjudicateur pour l'éventuelle attribution d'un marché à un groupement, sera un groupement solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

- Situation juridique - références requises : Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, établie sur papier ou sur l'imprimé DC 4,

- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner ou Dc5,

- l'imprimé DC 6 ou la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimilé,

- l'imprimé DC 7 ou attestations sur l'honneur que l'opérateur économique a bien satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

A titre indicatif, les informations demandées ci-dessus sont reprises dans les formulaires "Lettre de candidature DC4", "Déclaration du candidat DC5", "Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimilé DC6" et "Etat annuel DC7". (Tous ces documents sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.finances.gouv.fr>)

- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'opérateur économique dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

- présentation d'une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du code des marchés publics ou du I de l'article 17 du décret du 30 décembre 2005, l'opérateur économique se portant candidat produit les mêmes documents concernant lesdits opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés par le PA dans la candidature. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités desdits opérateurs économiques pour l'exécution du marché, l'opérateur économique se portant candidat produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs économiques.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (60 %)
- Prix (40 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 novembre 2009 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2009/255

Renseignements complémentaires : Procédure adaptée ouverte.

Date limite de remise des candidatures et des offres : 13 novembre 2009 à 12h00

Durée du marché : de la notification du marché jusqu'au 31 janvier 2010.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 octobre 2009

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

M. Michel COLL , Service des Sports, tél. : 01 39 22 54 80, courriel : mcoll@ville-poissy.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

M. Stéphane BERTHELIER , Service Marchés Publics, Place de la République - BP 3081, 78300 Poissy, tél. : 01 39 22 56 57, télécopieur : 01 39 22 56 58, courriel : commandepublique@ville-poissy.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

M. Frédéric BERNARD , VILLE DE POISSY, Services de la Commande Publique - Marchés Publics - Place de la République BP 3081, 78303 Poissy Cedex, tél. : 01 39 22 56 57, courriel : commandepublique@ville-poissy.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Elles sont prévues dans le Règlement de consultation.

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement, soit par voie électronique (www.eu-supply.com/poissy.asp), soit par le service de la Commande Publique - Marchés Publics, 12 bis rue du 11 novembre 1918, 78300 Poissy (du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 00).

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe SYNAPSE Entreprises par mail sur info@synapse-entreprises.com ou par téléphone au 01 72 33 90 70. Celle-ci les aidera à s'enregistrer gratuitement et leur expliquera le cadre de la démarche.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de St Cloud, 78011 Versailles, tél. : 01 39 20 54 00, télécopieur : 01 30 21 11 19, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Détails d'introduction des recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché (article L 551-1 du Code de Justice Administrative).

Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché (article L. 521-1 du Code de Justice Administrative).

Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché (acte détachable du marché). Si ce recours est introduit conjointement à un référé-suspension, il doit être introduit avant la signature du marché.

Un recours de plein contentieux peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché. Cette décision fera l'objet d'une publicité sur le site de la ville de Poissy.